

Région

Médias**TeleBilingue perd sa concession au profit de Canal B**

La décision du Tribunal administratif fédéral est finalement tombée ce vendredi. Après 26 ans d'antenne, TeleBilingue laissera sa place à Canal B. Première diffusion, le 1er juillet.

Bastien Lance

L'annonce est tombée dans l'après-midi. Comme un couperet. Le Tribunal administratif fédéral rejette le recours de TeleBilingue. La concession pour la région Grand Chasseral, Bienne et Seeland échoira à sa concurrente Canal B, après une lutte qui aura duré deux ans. «Si vous prenez le temps moyen d'un recours au Tribunal administratif fédéral, on est bien au-delà», souligne Christian Willi, directeur général de Canal B. «Cela a été des mois très longs, très éprouvants. La joie est d'autant plus belle.»

Du côté du groupe Gassmann, l'ambiance est bien différente. Si les derniers mois ont également été difficiles, la décision finale sonne le glas d'une aventure de 26 ans. Le 15 mars 1999, à 19h, était diffusé le premier journal de TeleBilingue. Le 30 juin 2026, l'aventure prendra fin. «L'atmosphère était lourde au moment d'annoncer la décision à notre équipe», témoigne Christian A. Bärenfaller, directeur général du groupe Gassmann. «Mais tout le monde a su garder son sang-froid. Quand on se bat pendant deux ans, on a eu du temps pour envisager toutes les possibilités. Nous savions que jusque-là, les décisions étaient plutôt rendues contre nous, mais il y avait toujours un peu d'espoir.»

La seule vraie télévision

Retour en arrière, en janvier 2024, alors que le DETEC accordait la concession à Canal B, TeleBilingue déposait un premier recours au Tribunal administratif fédéral. Celui-ci a abouti à une réévaluation des dossiers, jugés finalement équivalents, pour une seconde décision de l'Office fédéral de la communication. Pour des raisons de diversité d'information, la concession est à nouveau octroyée à Canal B. Décision contestée par TeleBilingue via un recours, qui vient donc d'être rejeté. «Nous n'avons pas investi de l'argent et du temps juste pour repousser la décision», souligne Christian A. Bärenfaller. «Encore aujourd'hui, nous sommes persuadés que nous sommes la seule vraie télévision pour les gens de cette région.»

Entre les locaux, situés dans le quartier de Boujean, à Bienne, l'engagement de l'équipe et le matériel acheté, le processus financier était toutefois entamé du côté de Canal B. «Avec le délai prolongé, nos pertes se montent à une somme à six chiffres», regrette Christian Willi. «Nous avons beaucoup investi pour démarrer au 1er janvier, avant d'apprendre, huit semaines avant le début de la chaîne, que l'argent de la concession ne sera pas versé. Nous sommes toutefois prêts à démarrer, avec un nombre d'émissions inférieur à ce que nous avons imaginé dans un premier temps.»

Le processus de recrutement reprend

La nouvelle équipe, elle, est donc en partie constituée. Les trois prochains mois seront dévolus au recrutement, ce qui n'a pu être fait que partiellement jusque-là. «Nous avons déjà

engagé huit personnes», explique Christian Willi. «Et quatre personnes ont reçu un contrat que nous n'avons pas encore pu signer.» En effet, à l'annonce de la prolongation de la concession transitoire au profit de TeleBilingue, en fin d'année 2025, le processus d'engagement a été gelé. De même, une certaine distance a été instaurée par les nouveaux venus vis-à-vis de l'équipe existante. «Lorsque la prolongation a été octroyée, nous avons pris l'engagement de ne pas démarcher des journalistes de TeleBilingue avant d'avoir la confirmation de la concession», révèle le directeur de Canal B. «Aujourd'hui, toutefois, la situation est différente.»

A l'heure actuelle, la nouvelle télévision est composée du directeur général, du directeur opérationnel, du directeur commercial, d'un conseiller en publicité, d'un rédacteur en chef francophone et de trois journalistes francophones ou bilingues. «Au 1er juillet, nous espérons avoir une équipe composée de 12 à 18 personnes», chiffre Christian Willi. «Nous devrions pouvoir engager une rédactrice en cheffe germanophone, deux journalistes germanophones également, ainsi qu'un journaliste francophone. Et nous tendons la main aux collaborateurs de TeleBilingue.»

Les journalistes ne sont d'ailleurs pas restés inactifs durant cette période d'attente. Un journal hebdomadaire était produit à des fins de formation. «Nous nous sommes mis dans le bain et avons pu tester des formats d'émission», explique Christian Willi. Pour le résultat, il faudra toutefois attendre l'été.

Deux visions du bilinguisme

L'une des principales différences entre les deux télévisions sera la séparation des langues. Là où TeleBilingue proposait le même journal en français et en allemand, Canal B aura deux équipes, pour deux canaux. «Nous souhaitons proposer une télévision régionale dans la langue de chacun, pour que le public puisse avoir l'information dans leur langue privilégiée», explique Christian Willi. Pour Christian A. Bärenfaller, le bilinguisme de TeleBilingue était autrement plus lié: «Etre bilingue, c'est ce que nous proposons. Ce que fera Canal B, c'est une séparation des langues. Ce n'est pas l'esprit Biel/Bienne.» Ce à quoi réplique le directeur général de Canal B: «Il y aura d'autres moyens de créer des ponts, de favoriser le vivre-ensemble et de créer du lien.»

Pour Virginie Borel, directrice du Forum du bilinguisme, les deux versions semblent pouvoir exister, mais elle précise que le bilinguisme bernois est très particulier: «Dans d'autres villes, comme Fribourg, ils vivent avec les deux langues séparément. Mais dans la région, c'est complètement différent. Il faut respecter cela, mais nous verrons ce que proposera Canal B.» Nul doute qu'elle restera une interlocutrice de premier ordre pour la nouvelle équipe ces prochains mois.

Quant à l'avenir de TeleBilingue, il reste incertain. La concession s'arrêtera bien au 30 juin prochain, mais l'aventure, elle, pourrait continuer sous une autre forme. «Nous nous sommes préparés à cette éventualité», lâche Christian A. Bärenfaller. «Nous avons différentes idées dont nous devons à présent discuter. Nous pourrions communiquer cela au début du mois de mai.» Une

capsule francophone sur TeleBärn, récemment acquis par le groupe, serait-elle envisageable? «No comment», sourit-il.

Les dates clés

Janvier 2024

L'OFCOM attribue la concession à Canal B, au détriment de TeleBilingue.

Février 2024

TeleBilingue dépose un premier recours contre cette décision.

Décembre 2024

Le Tribunal administratif fédéral (TAF) estime les deux dossiers largement équivalents et demande à l'OFCOM de déterminer lequel favorise le plus la diversité de l'offre et des opinions.

Avril 2025

L'OFCOM confirme l'attribution de la concession à Canal B, avec une entrée en vigueur prévue au 1er janvier 2026.

Mai 2025

TeleBilingue dépose un second recours auprès du Tribunal administratif fédéral.

Novembre 2025

Le TAF prolonge la concession transitoire de TeleBilingue dès le 1er janvier 2026, afin de garantir le service public, dans l'attente d'une décision sur le fond.

Mars 2026

Le TAF rejette le recours de TeleBilingue. La concession est définitivement attribuée à Canal B jusqu'en 2034. Le lancement est prévu au 1er juillet 2026.

Le 15 mars 1999, Roland Itten (devant, à gauche) appuyait sur le bouton qui lançait le tout premier journal de TeleBilingue.

archives

Image